

Allocution de Nicolas Hommel à l'occasion de la 1000ème réunion du Coreper (Bruxelles, 2 octobre 1980)

Légende: Le 2 octobre 1980, quelques jours avant son départ comme secrétaire général du Conseil des Communautés européennes, Nicolas Hommel prononce une allocution à l'occasion de la 1000ème réunion du Comité des représentants permanents (Coreper). Dans son discours, il dresse le bilan de son mandat et fait l'éloge du rôle déterminant du Coreper comme ultima ratio et organe charnière du Conseil.

Source: Allocutions, messages de fin d'année de Monsieur Nicolas Hommel, Secrétaire Général du Conseil des Communautés Européennes, 1973-1980. [s.l.]: [s.d.].

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL:

http://www.cvce.eu/obj/allocution_de_nicolas_hommel_a_l_occasion_de_la_1000eme_reunion_du_coreper_bruelles_2_octobre_1980-fr-82c0e669-adcb-4aed-ac7c-d91501671fdb.html

Date de dernière mise à jour: 06/09/2012

Allocution de Nicolas Hommel (Bruxelles, 2 octobre 1980)

ALLOCUTION DEVANT LE COMITE DES REPRESENTANTS PERMANENTS (II) (1.000^e REUNION) A L'OCCASION DU DEPART DU SECRETAIRE GENERAL

Bruxelles, le 2 octobre 1980

Cher Président,

Quand plus tard ma mémoire me fera revivre le moment présent, mon souvenir pourra s'accrocher à cet événement mémorable qu'est celui de la 1.000^{ème} séance du Coreper.

La circonstance est importante et le président, par la solennité que son sens de l'histoire lui a dicté de conférer à notre réunion d'aujourd'hui, fait participer mon départ à une ambiance de fête et de continuité. Il y a là une conjonction entre deux phénomènes dont l'un annonce la fin d'une tranche de vie et l'autre un nouvel avenir. A cela s'ajoute que la limite d'âge me touche sous la présidence luxembourgeoise ce qui lui donne un élément émotionnel supplémentaire.

Depuis que mon compte à rebours est entré dans sa phase finale mes amertumes et mes déceptions se sont estompées, les choses et les événements ont pris une valeur plus relative et j'en suis arrivé aujourd'hui à un état de grande sérénité, d'où toute indifférence cependant est absente. Mon propos je pense s'en ressentira.

Le moment du départ est par définition celui du bilan et celui des remerciements.

Mon prédécesseur m'avait légué un Secrétariat auquel à cette époque on reconnaissait généralement un haut degré de disponibilité et d'efficacité. C'était en 1973, donc à une époque où les affaires européennes étaient encore plus faciles, où la solidarité communautaire pouvait se pratiquer plus aisément parce que les intérêts opposés étaient moins vifs, où l'esprit communautaire, en un mot, animait les cœurs et les esprits. Les agents du Secrétariat participaient à cette ambiance et avaient la conscience que leurs efforts parfois intenses servaient un idéal et découlaient de leur engagement européen. Le fléchissement dans la suite des progrès communautaires a émoussé de nombreux enthousiasmes, affaibli les motivations et - les conditions du travail s'aggravant avec la difficulté des problèmes -, le rythme souvent excessif des prestations exigées a engendré une fatigue morale à laquelle seuls les meilleurs ont résisté. Ce processus a conduit à travers des tensions souvent vives et éprouvantes vers une dégradation de la disponibilité des agents que mes efforts tenaces n'ont réussi qu'à ralentir.

Cette évolution présentée en raccourci ne doit cependant rien enlever aux mérites de mes collaborateurs. Vos éloges se sont concentrés sur moi. Je dois cependant à l'équité de faire partager ces mérites par tous ceux qui constituent la logistique intellectuelle et technique qui porte le Secrétaire général. Je pense d'abord à mes collaborateurs les plus directs, c'est-à-dire ceux de mon Cabinet. Ils ont tous porté une charge bien lourde avec un dévouement et une loyauté exemplaires. Je pense avec un sincère attachement aussi à tous ceux qui en dehors de leur tâche normale m'ont assisté de leurs conseils amicaux. J'englobe dans cette même reconnaissance ceux qui, du haut en bas de l'échelle, ont conçu leur travail comme une mission et ont ainsi donné à cette maison un niveau et une capacité que le rapport des Trois Sages a tenu à souligner élogieusement.

Les ambassadeurs, en règle générale, lors de leur départ se défendent de laisser un «message», voire un «testament spirituel» sachant dans leur for intérieur que tout continuera comme avant. Je les suivrai dans leur sagesse et les quelques brefs propos que je me permets d'infliger à votre patience ne doivent être considérés que comme l'expression de certaines expériences et impressions.

Quand très rapidement après mon entrée en fonctions, je me suis rendu compte que le Secrétaire général ne serait guère sollicité sur le fond des problèmes, je me suis senti rapidement confirmé dans le rôle d'observateur. Ce rôle m'a permis de faire une constatation quant à celui de plus en plus déterminant qu'a

joué le Coreper. Même si le communiqué du Sommet de Paris de 1974 qui visait à renforcer le rôle des Représentants permanents est resté pratiquement sans suite, le fonctionnement défectueux du Conseil n'a fait que grandir le prestige du Coreper. Il en a fait un organe en dehors duquel la vie de tous les jours de la Communauté serait impensable; il en a fait pour ainsi dire «l'ultima ratio» du Conseil. Coordonnateur des résultats de l'ensemble des groupes de travail, organe charnière et médiateur entre l'échelon technique et politique, entre l'ordre national et communautaire, le Coreper est tout cela. Au-delà et de plus en plus, le Coreper devient le garant de la progression des travaux lorsque la conjoncture politique est défavorable à la Communauté et que le Conseil bute sur l'obstacle. Et ce vaste rôle le Coreper l'assure grâce à l'engagement politique, à l'efficacité professionnelle et technique, au sens de la responsabilité et à la volonté de coopération de ceux qui le composent.

Depuis toujours, - et c'est là une autre constatation qu'il m'a été donné de faire - votre Comité s'est loyalement efforcé de rechercher un meilleur fonctionnement du Conseil et en particulier une amélioration de son pouvoir décisionnel. On a mis, pour ce faire, à contribution l'imagination des meilleurs esprits. Elle n'a jamais produit que des expédients de procédure qui ont certes rationalisé les méthodes de travail. Le vrai remède cependant - celui du recours plus fréquent mais prudent au vote - a toujours été éludé. Et cela, malgré les encouragements occasionnels de la part des chefs de gouvernement, voire des Trois Sages. Il est vrai que chaque Etat doit rester juge de ce qui est pour lui un intérêt important. Il est non moins vrai que les difficultés économiques du moment donnent à certains intérêts une gravité qu'en temps normal ils n'auraient pas. L'observateur que j'ai toujours été a toutefois été souvent frappé par la compréhension tacite que réciproquement vous apportiez aux difficultés d'autrui en vous abstenant de les ramener à leur juste importance.

Et cette constatation en rejoint une autre qui a trait à un élément aussi fondamental que celui de la solidarité entre les Neufs.

En effet, la Communauté est à la veille de modifications profondes. Elle doit conduire une vaste politique de restructuration dans le cadre d'une nouvelle division du travail. Elle doit se donner une politique énergétique commune pour ne pas compromettre sa croissance. Elle doit faire face à un deuxième élargissement. Cela donnera un sérieux remue-ménage. A le maîtriser il faudra beaucoup de solidarité et une énorme volonté politique. La solidarité est un phénomène essentiellement communautaire, tout comme le donnant-donnant est le propre de la simple coopération intergouvernementale. Elle est aussi plus difficile à obtenir quand les choses vont mal. Et cependant, c'est elle qui commandera l'évolution future. Suivant le degré de solidarité que les gouvernements arriveront à mobiliser dans leurs pays, la Communauté évoluera ou bien vers sa lente désintégration ou bien vers cette Union Européenne vers laquelle les gouvernements continuent à proclamer, tendre toutes leurs forces.

Ayant dit cela, j'ai l'impression malgré tout d'avoir glissé des constatations de l'observateur vers une espèce de «message» que, quotidiennement aux prises avec vos intérêts nationaux, vous jugerez platonique. Mais peut-être que ce propos prendra une nouvelle actualité quand les événements exerceront au sein de la Communauté et sur la Communauté des contraintes plus dramatiques qu'en ce jour.

Après cette envolée dans un domaine dans lequel jusqu'à présent l'assistance du Secrétaire général n'a guère été sollicitée, je voudrais pour terminer vous laisser en héritage quelques préoccupations pour lesquelles je demanderai votre bienveillante attention.

Je toucherai d'abord un «tabou», un fer brûlant. Les Trois Sages l'ont même éprouvé comme tel et l'ont élégamment contourné. J'estime cependant qu'il est de ma responsabilité, même si elle s'éteint dans quelques jours, d'attirer une dernière fois votre attention sur un problème que je considère de nature à entraver la marche efficace de nos institutions. Je me permets de croire qu'un régime linguistique intégral sera excessif après l'élargissement en perspective. Ce n'est pas ici le contexte pour définir ce que devrait être dans le détail ce régime. Dans ses grandes lignes il devrait répondre aux seules nécessités concrètes et être dépourvu de toute velléité de prestige. Moyennant ces deux critères on aboutirait à une situation qui resterait financièrement supportable et qui répondrait à la prétention légitime du respect de la souveraineté linguistique. A défaut d'une telle solution la Communauté dont l'objectif est de pousser à l'unification ne

ferait que de s'encombrer d'une diversité paralysante supplémentaire.

Sur un tout autre plan il vous paraîtrait sans doute étrange que je ne vous dise pas un mot de ce qui a été ma fonction et mon rôle. Il n'y a guère, certaines revues anglaise et allemande ont eu à cet égard des appréciations fort peu amènes. Tout en faisant la part de leur ignorance bête et méchante, je me dois de reconnaître que ma fonction n'a pas été ce qu'au fond j'aurais voulu qu'elle fût. J'ai eu l'occasion de vous dire que mon rôle a été strictement confiné dans les limites du règlement intérieur. Le Secrétariat général a été, au service de la présidence, l'exécutant docile de ses volontés auxquelles seul son esprit d'impartialité et d'objectivité a fixé les limites. S'agissant du Secrétaire général en personne, ces volontés portaient trop souvent sur des problèmes de simple intendance. Cet état de choses n'était satisfaisant ni intellectuellement ni moralement. L'avantage en était cependant que le Secrétaire général vivait, en règle générale, en bonne entente avec les présidences successives.

Dès lors, il est heureux que le Secrétaire général nouveau style soit appelé à jouer un rôle plus substantiel, plus dynamique, plus «inspiré». Il n'empêche que ce sera un rôle difficile à tenir, face surtout à une présidence renforcée. Mon désir le plus sincère est que dans cette mission mon ami Niels trouve satisfaction et succès.

Je ne voudrais pas terminer ces propos sans vous remercier encore de vos mots fort élogieux et presque dithyrambiques dictés par la bienveillance plutôt que par mes mérites réels. Je suis reconnaissant également à Christofer d'avoir bien voulu mettre tant d'amitié dans ses propos.

Mon mot de la fin est pour vous, Messieurs les Ambassadeurs et vos délégations. Nous avons vécu en bonne entente. Certes, il y a eu des frictions, car il y a eu de notre côté des défaillances. Elles ont été jugées par vous avec beaucoup de mansuétude. Vous avez aussi beaucoup exigé de nous, parfois même trop. Mais par compensation vos appréciations de nos efforts en fin de présidence étaient ressenties avec une profonde satisfaction. Les conditions de travail à l'avenir vont certainement changer. Je pense que la Communauté ne s'en portera pas plus mal.

Cher Jean, il y a sept ans j'ai pris ce poste parce que mon esprit inquiet voulait élargir son champ d'activité. Au départ, je pensais faire ce que j'aimais. Aujourd'hui je m'interroge si j'ai toujours aimé ce que j'ai fait. Quoi qu'il en soit, ce poste a été pour moi fort enrichissant, il m'a mis en contact avec les problèmes importants de l'actualité, il m'a surtout fait approcher et apprécier des personnalités de premier plan. J'estime que c'est une juste récompense pour l'effort consenti.